



LES RENCONTRES INTERNATIONALES 2013 : SCC 2013

MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET INNOVATIONS

2 au 4 septembre 2013

Paris – France



Bulletin d'inscription

à retourner au secrétariat de l'AFGC, 15 rue de la Fontaine au Roi – 75127 PARIS Cedex 11

Nom :

Prénom :

Société :

Adresse :

Code postal – Ville :

Pays :

Téléphone / Fax :

Mail :

Adresse de facturation :

Droits d'inscription au congrès
avant le 1^{er} juillet 2013

Droits d'inscription au congrès
après le 1^{er} juillet 2013

<input type="checkbox"/> Membre AFGC ou membre RILEM	450 € TTC	<input type="checkbox"/> Membre AFGC ou membre RILEM	550 € TTC
<input type="checkbox"/> Non membre AFGC ou non membre RILEM	500 € TTC	<input type="checkbox"/> Non membre AFGC ou non membre RILEM	600 € TTC
<input type="checkbox"/> Etudiant	250 € TTC	<input type="checkbox"/> Etudiant	300 € TTC
<input type="checkbox"/> Dîner de Gala pour étudiant ou personne accompagnante	100 € TTC	<input type="checkbox"/> Dîner de Gala pour étudiant ou personne accompagnante	120 € TTC

Les droits d'inscription aux Rencontres Internationales comprennent l'accès à l'ensemble des conférences, les textes complets des conférences (articles au format pdf sur un CD et résumés sur un volume imprimé), les déjeuners, les pauses café et le dîner de Gala. Pour les étudiants, le dîner de Gala n'est pas inclus.

Païement

Le paiement est à faire en euros, par **chèque** ou par **virement** et à joindre au présent bulletin d'inscription ; en cas de paiement par virement bancaire joindre une copie de l'ordre de virement.

➤ **Chèque** à l'ordre de l'AFGC

➤ **Virement** au compte **AFGC** (totalité des frais bancaires à la charge du participant) :

RIB : BNP PARIBAS 30004 00066 00010003793 67

BIC : BNPAFRPPMAS

Annulation

- Annulation avant le 20 août 2013 : 20 % de frais seront retenus sur le montant à rembourser
- Aucun remboursement ne sera effectué après le 20 août 2013